

 

Attestation sur lʼhonneur

Élections du 17 décembre 2024 pour le

renouvellement du comité directeur du CDE31

Je soussigné(e), ,

demeurant …………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………,

atteste sur lʼhonneur ne faire lʼobjet dʼaucune interdiction de droit de vote ou dʼéligibilité en vertu de lʼarticle 131-26 du Code pénal.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À ………………………………………………………… le ……………………………………………

Rappel des dispositions de lʼarticle 441-7 du Code pénal :

*« […] est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :*

*1° D'établir une attestation ou un certifiicat faisant état de faits matériellement inexacts ; […]*

*3º De faire usage d'une attestation ou d'un certifiicat inexact ou fialsifiié. »*